



L'Association ACARS recrute

Infirmier(ère) de jour en CDI à temps partiel (0,79 ETP)

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Dans ce cadre, l'ACARS gère un service de **Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)**, dispositif médico-social ouvert en 2023, accueillant des personnes sans domicile et atteintes de pathologies lourdes et chroniques, nécessitant des soins et un accompagnement médical structuré non hospitalier. Il offre une coordination médicale, paramédicale et sociale avec hébergement 24 h/24, visant à stabiliser l'état de santé et assurer la continuité des parcours de soins et / ou la réduction des risques.

Votre profil :

- Vous êtes Titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier et portez un réel intérêt à l'accompagnement d'un public adulte, en grande précarité
- Vous êtes dynamique et motivé(e) à l'idée de vous impliquer dans la création d'un nouveau dispositif
- Vous connaissez les différentes pathologies liées à la grande précarité, à la vie à la rue, et notamment les différentes pathologies pouvant engendrer une perte d'autonomie importante
- Vous êtes sensibilisé(e) aux soins palliatifs, à l'accompagnement de fin de vie ou encore et à l'accompagnement des personnes souffrant d'addictions et à la Réduction Des Risques et des Dommages.

Les missions du poste :

Sous la responsabilité de la Cadre de santé, et en lien avec le médecin de la structure, vous travaillez en équipe pluridisciplinaire et exercez les missions suivantes :

- Assurer la préparation des piluliers et la délivrance des traitements
- Organiser, effectuer et coordonner les soins, y compris ceux prodigués à l'extérieur de la structure (suivant les instructions du médecin)
- Prévenir et gérer les situations d'urgence
- Assurer des soins relationnels et de réhabilitation psycho sociale
- Participer à la mise en place, la programmation, l'évaluation et l'ajustement des projets de soins, et de leur suivi par l'équipe pluridisciplinaire.
- Suivre et gérer le stock de médicaments
- Participer à l'éducation thérapeutique et aux démarches de prévention et éducation à la santé
- Garantir la continuité des accompagnements par la tenue d'un dossier de soins ainsi que la réalisation de transmissions professionnelles ciblées
- Transmettre et tracer les actes dans le dossier informatique du résident

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 4
- Salaire brut mensuel de **1885,50 € primes Ségur comprises** (pour 0.79 ETP, hors indemnités dimanches/fériés et remplacements) en début de carrière (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs)
- **Congés supplémentaires** (3 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Planning établi sur une continuité de service 24h/24 (roulement horaires 7h/14h30 ou 14h/21h30 sur 4 semaines), un weekend de 3 jours non travaillé sur deux
- Temps partiel + remplacements des absences
- Possibilité de formation et de mobilité interne
- Logiciel de gestion du temps de travail (Octime) et du suivi des résidents (NetVie)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT, Responsable RH - alafont@association-acars.fr**